

# Info Château-Chalon



## **Édito : des économies qui comptent...**

*Le hasard de notre actualité nous conduit à présenter un bulletin largement consacré à quelques aspects du développement durable. Si, en trois ans, notre commune a fait un grand pas en économisant l'eau (près de 70% économisés) et l'électricité (près de 40%) nous sommes bien médiocres dans le tri des déchets comme vous le découvrirez dans ce feuillet. Et pourtant cela s'inscrit aussi dans la perspective du développement durable ! Notre marge de progression est importante... Alors trions mieux !*

## **Au sommaire :**

**ERDF : DE SURPRENANTES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

**LES POUBELLES BLEUES : UNE NOTE BIEN MÉDIOCRE POUR NOTRE COMMUNE !**

**UN DÉFIBRILLATEUR AU CŒUR DU VILLAGE**

**LE CLUB DES ANCIENS ACCUEILLI DANS LA MAISON DE COLETTE**

**LE RECENSEMENT**

**SUITE DES DOSSIERS LIÉS À LA ZPPAUP**

**LA PERCÉE 2013 SOUS LE ROCHER !**

**LA VISION PANORAMIQUE DE L'ÉCOLE D'AUTREFOIS**

## **Bulletin municipal n°42 février 2012**

*Directeur de la publication : Christian Vuillaume*

*Mise en page : Patrick Nicod*

*IPNS (imprimé par nos soins)*

*Bulletin municipal n°42 publié en février 2012*



## **ERDF : DE SURPRENANTES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

Lorsque nous avons décidé de faire le point sur notre éclairage public en 2009, au regard des dépenses et de l'entretien que ce dernier nécessitait, nous avons fait le choix de revoir complètement notre installation. Profitant aussi de subventions dénichées dans les services compétents, nous avons ainsi financé une première tranche puis une seconde dans la foulée.

Aujourd'hui la commune bénéficie pour l'éclairage d'un système entièrement rénové qui présente encore ponctuellement quelques dysfonctionnements liés à des mises au point mais qui apporte les résultats escomptés. En effet ce nouveau système va permettre de réduire la puissance des compteurs et ainsi gagner la bagatelle de 700 € par an sur le simple abonnement ERDF. Mais c'est sur notre consommation que l'économie réalisée est la plus significative avec des chiffres qui parlent d'eux-mêmes : si lors de la première année de la mandature au cours de laquelle nous avons fait les relevés réguliers nous avons consommé 47 927 kWh, le chiffre de cette année est révélateur avec 25 368 kWh.

C'est donc plus de 22 500 kWh que nous avons économisés, en diminuant d'autant la facture et surtout en nous inscrivant dans une démarche de réduction de l'énergie.

Si l'on ajoute à l'économie sur l'éclairage public d'autres réductions liées à une meilleure attention tant au niveau du chauffage mairie que du pompage au captage et au relevage des eaux usées, nous obtenons le résultat suivant : la commune a consommé cette dernière année **48 352 kWh** au lieu de **87 961 kWh** deux ans plus tôt !

Ce résultat a été présenté au dernier conseil municipal qui a décidé pour l'instant de maintenir l'éclairage public durant toute la durée de la nuit alors que certains villages choisissent de couper entre minuit et 5 heures du matin !

## **LES POUBELLES BLEUES : UNE NOTE BIEN MÉDIOCRE POUR NOTRE COMMUNE !**

Nous venons de recevoir le compte-rendu du contrôle de la qualité du tri dans les bacs bleus de notre commune. La fiche de résultats, réalisée bac par bac, nous laisse encore perplexe. En effet 12% de ces bacs sont classés mauvais et autant « médiocres », soit un bac bleu sur quatre !. Par exemple il a été retrouvé dans ces bacs des déchets de salle de bain, des balayures, des mégots, des restes de pizza, du pain et même des ordures ménagères.

Ces erreurs de tri rendent plus complexe le travail du SICTOM et c'est la note collective qui en est affectée... et donc notre facture. Nous tenons à votre disposition une notice qui vous permettra d'éviter de mettre dans ces bacs, du polystyrène, des flacons en verre de médicaments, de l'essuie-tout, du textile, des déchets verts, de la vaisselle cassée etc...

Et en cas de doute, n'hésitez pas à déposer l'objet dans la poubelle grise, le bac bleu respectera alors le 100% recyclable et la note des habitants de notre village sera plus raisonnable. Aujourd'hui nous faisons partie des mauvais élèves.

### **UN DÉFIBRILLATEUR AU CŒUR DU VILLAGE**

La question de l'installation d'un défibrillateur au sein de notre commune est à l'étude car cet appareil qui représente un coût d'achat de 1 740 € nécessite aussi un entretien régulier. Nous sommes en contact avec M. Vallet chef des pompiers de Voiteur pour mieux préparer cette acquisition par une formation et envisager une commande groupée au sein de la Communauté de Communes.

A suivre.

### **LE CLUB DES ANCIENS ACCUEILLI DANS LA MAISON DE L'AUTEURE COLETTE**

La démarche engagée par les étudiantes du Lycée Mancy à l'automne avec le club des anciens du village a trouvé un premier aboutissement vendredi 27 janvier, avec un vrai moment d'échanges intergénérationnels. Des étudiantes et un étudiant qui préparent un BTS « Service en Espace Rural » avaient choisi de travailler sur la valorisation des recettes anciennes. C'est ainsi qu'ils ont accueilli nos anciens dans la cuisine pédagogique du Lycée pour une matinée consacrée à la réalisation des plats traditionnels, avant de se retrouver autour de la table dressée dans la salle à manger de la maison des beaux-parents de l'auteure Colette. Le menu de ce repas était digne des fêtes de famille d'antan : après une pincée de poésie en guise d'apéritif culturel, cette belle tablée a enchaîné avec l'omelette soufflée d'Armandine, la terrine des Compagnons, le coq au vin jaune de Monique, le lapin au sang de Gaby, les pommes de terre en paillasson de Patrick, le comté affiné à point, les macarons aux noix de Cécile et les sèches d'Antoinette. Quant aux vins de Michel, ils étaient dignes de leur réputation. Après ces délicieuses agapes le maire a remercié les étudiantes l'étudiant et leur professeur Mme Remond pour cet excellent travail mais aussi Patrick

et Françoise Nicod pour avoir facilité et accompagné cette démarche et bien sûr les anciens qui se sont impliqués dans ce bel exercice. Il a d'ailleurs été souhaité qu'une telle expérience connaisse une suite, ce qui devrait avoir lieu... une journée à marquer d'une pierre blanche !

## **LE RECENSEMENT**

Le recensement qui est conduit de façon parfaite par Frédérique et Émilie se déroule dans de bonnes conditions. Merci à vous qui avez facilité cette démarche ! Nous vous tiendrons informés des résultats.

## **SUITE DES DOSSIERS LIÉS À LA ZPPAUP**

Pour l'instant, le conseil municipal a décidé de ne pas porter plainte pour les nombreux dossiers qui ne respectent pas les règlements en vigueur dans la ZPPAUP, et d'envisager de réviser ce document. Le maire et un adjoint ont reçu fin janvier les représentants de la DRAC, de la DDT, du CAUE, l'Architecte des Bâtiments de France et l'architecte conseil pour évoquer ce délicat problème. Après plus de deux heures de réunion, il a été proposé par les services de l'état de créer une commission de suivi de cette ZPPAUP, réglementation qui devrait disparaître dans les années qui viennent pour se transformer en « Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) » article 28 de la loi du 12 juillet 2010. Affaire à suivre.

## **LA PERCÉE 2013 SOUS LE ROCHER !**

Lors la Percée du Vin jaune de Ruffey-sur-Seille, village de l'AOC Étoile, les Ambassadeurs ont remis le robinet, symbole de cette manifestation, à la commune de Voiteur ; elle aura la charge de l'organiser sous le signe de l'AOC Château-Chalon. Ce sera donc les 2 et 3 février 2013 ! Par ailleurs, les sommeliers de Normandie qui avaient tenu leur assemblée dans le Jura à l'occasion de la Percée du Vin Jaune ont sollicité notre commune pour une visite du village et du site le lundi 06 février 2012.

## **UNE CURIOSITÉ TECHNOLOGIQUE : LA VISION PANORAMIQUE DE L'ÉCOLE D'AUTREFOIS SUR INTERNET**

Si vous consultez le site internet de « l'École d'Autrefois » à l'adresse : <http://www.ecole-musee.chateau-chalon.fr> ... et si vous activez le menu « visite virtuelle de l'école », vous pourrez vous promener à l'intérieur de la salle de classe comme si vous y étiez.